



CHAMPIONNAT KATA MCJS

COUPE KATA PPB

COUPE KATA PPBMCJS (Equipe)



SAISON
26
27

DATE	Samedi 17 octobre 2026
SALLE	Cymnase du GRÉVARIN
ADRESSE	20, rue du Grévarin, 27200 VERNON
BILLETTERIE	3 € par personne (Gratuit pour les moins de 12 ans et pour les professeurs sur présentation d'un justificatif)
ENGAGEMENT	Frais d'inscription 3€ - Gratuit pour les équipes
CATÉGORIES	Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors (Masculins & Féminins)



Date limite d'inscriptions : dimanche 11 octobre 2026^(*)

⚠ Pas d'inscription possible le jour de la compétition

Samedi 17 octobre 2026

HORAIRES CHAMPIONNATS ET COUPES KATA

8h30 - 9h00	Contrôles des athlètes Minimes / Juniors (masc. et fém.)
9h30 - 10h00	Contrôles des athlètes Benjamins (masc. et fém.)
10h30 - 11h00	Contrôles des athlètes Cadets / Seniors (masc. et fém.)
11h00 - 11h30	Contrôles des équipes Benjamins/Minimes (masc. et fém.)
11h30 - 12h00	Contrôles des équipes Cadets / Juniors (masc. et fém.)
11h30 - 12h00	Contrôles des équipes Séniors (masc. et fém.)
13h30-14h00	Contrôles des athlètes Poussins / Pupilles (masc. et fém.)
15h00- 15h30	Contrôles des équipes Poussins / Pupilles (masc. et fém.)

Informations et rappels

Discipline : Tout compétiteur ou membre d'un club qui aura envers un officiel, un arbitre, un membre de l'organisation, une attitude incorrecte par son comportement, ses gestes ou ses propos, etc. se verra immédiatement exclu de la compétition ainsi que son club.

Tous les compétiteurs doivent préalablement s'inscrire en ligne* sur www.ffkcompetition.fr

Le site « inscriptions en ligne » permet à chaque club d'inscrire ses compétiteurs et ses coaches en un clic. Une seule adresse pour vous connecter (Extrait du règlement Compétitions Saison 2026-2027)

Lors du contrôle, les athlètes doivent présenter leur passeport sportif en cours de validité, une pièce d'identité et une autorisation parentale (sur ou avec le passeport) pour les mineurs (Extrait du règlement Compétitions Saison 2026-2027)

^(*) **Inscriptions :** Pour des raisons techniques et informatiques, les compétiteurs doivent être licenciés au moment de leur inscription (Extrait du règlement Compétitions Saison 2026-2027)



(Extrait Règlement des compétitions karaté 2026-2027 - Page 38)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL KATA MINIMES-CADETS-JUNIORS-SENIORS-VETERANS

ARTICLE 1. INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS

Les inscriptions en ligne sont effectuées par les clubs auprès du Comité départemental, selon les modalités et délais fixés par celui-ci.

ARTICLE 2. CONTROLE DES PASSEPORTS SPORTIFS

Sont autorisés à participer, Les licenciés de la saison sportive en cours.

Les pièces administratives obligatoires suivantes :

- Le passeport sportif en cours de validité ;
- L'autorisation parentale pour les mineurs ;
- Justificatif de nationalité française ;
- Justificatif de naissance pour les mineurs nés sur le territoire français.

ARTICLE 3. LES TENUES DES ATHLETES

Karaté-Gi, Ceinture

ARTICLE 4. LA DUREE DES TEMPS DES PRESTATIONS EN KATA

Néant

ARTICLE 5. MISE HORS COMBAT (K.O.)

Sans objet

ARTICLE 6. LES COMPETITEURS DE NATIONALITE ETRANGERE

La participation des compétiteurs de nationalité étrangère n'est pas autorisée.

Les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française des catégories minimales, cadets et juniors, mais qui sont nés sur le territoire français peuvent y participer.

Les juniors mineurs, atteignant la majorité en cours de saison, préserveront le même statut que les mineurs jusqu'à la fin de la saison sportive.

ARTICLE 7. LES ENTENTES SPORTIVES

Sans objet

ARTICLE 8. LES SURCLASSEMENTS DANS LA CATEGORIE D'AGE SUPERIEUR

Le sur-classement dans la catégorie d'âge supérieur est possible dans les catégories Minimales, Cadet et Juniors

ARTICLE 9. LES DEROGATIONS AUX REGLES DE QUALIFICATION

Sans objet

ARTICLE 10. LES TETES DE SERIES

Sans objet

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus)

Présentation des katas :

Dans la catégorie des MINIMES, CADETS, JUNIORS, SENIORS, un kata différent doit être exécuté lors des cinq premiers tours, (y compris pour les personnes qui sautent un tour. Le nom du kata doit être donné à la table d'arbitrage où la personne doit évoluer).

A partir du 6^{ème} tour, l'athlète a la possibilité de refaire un kata exécuté, à condition de ne pas le répéter deux fois de suite. (à noter : le kata du 6^{ème} tour ne doit pas être identique à celui du 5^{ème})

Exemple :

Tour 1	Tour 2	Tour 3	Tour 4	Tour 5	Tour 6	Tour 7
Kata A	Kata B	Kata C	Kata D	Kata E	Kata D	Kata E

NOMBRE COMPETITEURS	DENOMBRE DE KATAS REQUIS
65-128	7
33-64	6
17-32	5
9-16	4
5-8	3
4	2

[REGLEMENT D'ARBITRAGE](#)

[REGLEMENT DE COACHING](#)



(Extrait Règlement des compétitions karaté 2026-2027 - page 36)

COUPE DEPARTEMENTALE - KATA ET COMBAT - INDIVIDUEL- PUPILLES - BENJAMINS

ARTICLE 1. INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS

Les inscriptions en ligne sont effectuées par les clubs auprès du Comité départemental, selon les modalités et délais fixés par celui-ci.

ARTICLE 2. CONTROLE DES PASSEPORTS SPORTIFS ET DE LA PESEE

Sont autorisés à participer, les licenciés de la saison sportive en cours.

Les pièces administratives obligatoires suivantes :

- Le passeport sportif en cours de validité ;
- L'autorisation parentale pour les mineurs.

ARTICLE 3. LES TENUES DES ATHLETES

COMBAT : Karaté-Gi blanc

- Casque bleu et casque rouge (ou casque blanc WKF)
- Protège dents
- Plastron bleus et rouges
- Mitaine (Gants de karaté) (1paire bleu et 1 paire rouge)
- Protège tibia (sous le kimono)
- Protège pieds (1paire bleu et 1 paire rouge)

KATA : Karaté-Gi, Ceinture

ARTICLE 4. LA DUREE DES TEMPS DE COMBAT ET DES PRESTATIONS EN KATA

Combat : Pupilles et Benjamins
masculins/féminins :

1 minute 30 secondes

ARTICLE 5. MISE HORS COMBAT (K.O.)

Toutes les mesures doivent être mises en œuvre afin de prévenir la survenue d'un K.O., conformément aux dispositions du règlement médical en vigueur.

Toute situation de K.O. ou de suspicion de K.O. entraîne l'application immédiate des dispositions médicales et de sécurité prévues par le règlement.

ARTICLE 6. LES COMPETITEURS DE NATIONALITE ETRANGERE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité.

ARTICLE 7. LES ENTENTES SPORTIVES

Sans objet

ARTICLE 8. LES SURCLASSEMENTS DANS LA CATEGORIE D'AGE SUPERIEUR

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est possible

ARTICLE 9. LES DEROGATIONS AUX REGLES DE QUALIFICATION

Sans objet

ARTICLE 10. LES TETES DE SERIES

Sans objet

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La Compétition est organisée en système de tableau par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus).

CATEGORIES DE POIDS

Si le poids d'un compétiteur ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, ce compétiteur change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition.

REGLEMENT D'ARBITRAGE

REGLEMENT DE COACHING